



| | | |
|--------------|-----------------|----|
| 4.00 crédits | 30.0 h + 30.0 h | Q2 |
|--------------|-----------------|----|

| | |
|---|---|
| Enseignants | Xhrouet Sébastien ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Préalables | <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i> |
| Thèmes abordés | <p>Théorie: Etude des différents concepts d'activités physiques et sportives adaptées (APSA-thérapie, éducation physique spécialisée, sport adapté aux personnes handicapées) et de leurs objectifs propres, analyse des fédérations nationales et internationales organisant le sport adapté, le mouvement paralympique, les systèmes de classification médicale et fonctionnelle, les aides techniques et adaptations dans les sports de loisir et de compétition, les sports paralympiques et les activités sportives adaptées récréatives.</p> <p>Pratique: - manieement de la chaise roulante - sports pour personnes avec des déficiences physiques (en chaise roulante) - sports pour personnes avec des déficiences sensorielles (aveugles et malvoyantes) - sports pour personnes avec des déficiences intellectuelles.</p> |
| Acquis d'apprentissage | <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Au terme de cet enseignement, l'étudiant possédera des connaissances théoriques et des compétences pratiques lui permettant d'organiser et d'encadrer des activités physiques et sportives adaptées à des personnes avec des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles. Il sera en mesure de définir des objectifs pertinents en fonction des capacités fonctionnelles de ces populations cibles et disposera d'un répertoire important d'activités physiques et sportives adaptées sur lesquelles il basera son intervention.</p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Méthodes d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théorique : Évaluation théorique sous forme de questionnaire à choix multiples (bonne réponse +1, pas de réponse 0). • Pratique : <ul style="list-style-type: none"> • Les animations et la préparation de ces animations sera comptabilisée selon une grille critériée. • La présence aux cours pratiques est requise, l'absence à ceux-ci sans justificatif valable a un impact direct sur la note finale du cours (voir pondération). • La pondération : <ul style="list-style-type: none"> • 70% examen théorique • 30% préparation dans le cadre des cours pratiques • La note finale du cours (théorie et pratique) sera multipliée par le nombre de présences aux cours pratiques sur le nombre total de cours pratiques (voir ci-dessus) • La note finale est le reflet de ce pourcentage pour peu qu'aucune note ne soit inférieure à 10/20. Toute note inférieure à 10/20 entraîne une pénalité sur la moyenne pondérée d'un demi-point par point en-dessous de la moitié (exemple 8/20 à l'examen = 2 points en-dessous de la moitié, donc 2*.05 de pénalité, soit 1 point retiré sur la moyenne pondérée). |
| Méthodes d'enseignement | <p>Théorie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours magistral • Travaux de groupe <p>Pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux pratiques • Pratique sportive • Animation entre pairs |
| Contenu | Activités physiques et sportives adaptées aux handicaps : sport pour tous et compétition. Cours théoriques, animations sportives (avec public réel ou simulé) et travaux pratiques. |
| Ressources en ligne | moodle |

| | |
|------------------------------|---|
| Autres infos | <ul style="list-style-type: none"> • Pré-requis : Motricité fondamentale • Evaluation : <ul style="list-style-type: none"> • Examen en session • Évaluation continue de la partie sportive • Travaux de préparation des animations avec public réel et/ou simulé (lors des cours pratiques) • Support : Ouvrages de référence et diapositives • Encadrement : Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs. • Inscriptions : Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain. |
| Faculté ou entité en charge: | FSM |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|--|---------|---------|--|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique | EDPH2M | 4 | |  |
| Bachelier en kinésithérapie et réadaptation | KINE1BA | 4 | LKINE1011 ET LKINE1012 ET LKINE1025 |  |